



EIX-INFO n°10

Juillet 2021

L'Edito du Maire

La crise sanitaire n'a pas atténué notre engagement au service des autres, elle l'a au contraire renforcé. Nous nous rendons maintenant compte de l'importance des liens humains et nous voyons ce que la privation des libertés nous coûte.

Dans cette recherche de plus d'humains dans nos actions, l'engagement de proximité est essentiel dans le respect des gestes barrières.

A ce titre, je mesure la mobilisation de mon Conseil Municipal et je l'en remercie.

Il semblerait que la pandémie recule enfin, principalement grâce à la vaccination... encore merci pour l'action des médecins, personnels soignants qui sont en 1ère ligne depuis mars 2020.

Des jours meilleurs nous attendent, mais restons tous prudents et protégeons-nous les uns les autres.

Les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ont connu un record historique d'abstention (66% sur le plan national). Les principales raisons de ce naufrage civique sont le manque de clarté des compétences exercées par le Département et la Région, ainsi qu'une perte de confiance dans les responsables politiques. Il devient urgent de moderniser le mode de participation démocratique : vote postal, vote électronique ?...

Comme vous avez pu le lire dans la presse, j'ai mis fin à mon mandat de 1^{er} vice-président de la Codecom du Pays d'Etain le 21 juin 2021 pour des raisons personnelles et politiques...

Il n'y a plus aucun acte de politique locale qui ne soit compliqué par la loi ou le règlement. Et la complexité de l'action publique décourage les élus locaux. Elle peut donner aussi le sentiment que le Maire n'a plus les moyens de répondre à leurs demandes ou de résoudre leurs problèmes.

Pour ma part, je reste engagé auprès de vous avec l'ensemble de mon équipe municipale, pour poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie, avec en partage une vision d'avenir de notre beau village.

Le temps de l'été est là, avec je l'espère un retour à une vie plus conviviale qui nous permettra de nous rassembler. Continuez à appliquer les gestes barrières et prenez bien soin de vous.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'EXCELLENTE VACANCES d'ETE 2021 !!!

Jean NATALE, Maire de EIX

SOMMAIRE

1	Actualités communales 1 ^e semestre 2021	p.3
	• Etat civil	
	• Réalisations	
2	Finances communales	p.8
3	Urbanisme	p.9
4	Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin	p.11
5	Activités du groupe scolaire Jean de la Fontaine	p.12
6	CODECOM du Pays d'Etain	p.14
	• Projets en cours	
	• Collecte des déchets	
7	Préventions	p.16
	• Sécurité	
	• Sanitaire	
8	Informations diverses	p.20
9	Contacts	p.24

1.L'ACTUALITE DE CE SEMESTRE

ETAT CIVIL – ARRIVEES – DEPARTS



NAISSANCES

Juliette HILAIRE

10 rue Basse

26 mai 2021

RÉALISATIONS DU 1^{er} SEMESTRE

Récupération de la machine à pompe le 26 mars



Elle a été récupérée par les sapeurs-pompiers de Bar-le-Duc pour afin d'être exposée à Chauvencourt.



Mise en place de l'ensemble le 30 mars



L'équipe technique de la CODECOM a posé un banc et un panneau informatif au départ des circuits de randonnées.

Curage du réseau d'eau pluvial le 04 mai

Les travaux de curage d'une partie du réseau communal d'assainissement pluvial ont été réalisés par l'entreprise MALEZIEUX.



Fleurissement du village le 22 mai 2021



Comme chaque année, le fleurissement du village est assuré par la commission embellissement

Merci également à tous les habitants du village qui participent à l'embellissement du village devant leur maison.



Travaux de déploiement de la fibre le 04 juin 2021

Ici, il s'agit de l'installation de l'armoire S.R.O. (Sous répartiteur optique) par l'entreprise SOGEA BERTHOLD.

Le déploiement dans le village est prévu à partir du Lundi 09 août



Travaux de l'allée piétonne rue du BASSE le 08 juin



Les travaux de construction de l'allée piétonne ont été réalisés par l'entreprise Eurovia pour un montant de 30 450€ (subvention DETR de 55%)

Désormais les enfants pourront marcher en sécurité sur cette allée pour se rendre à l'école.

Travaux rue du Jâ 08 juin

La prolongation de la chaussée vient de recevoir son revêtement en enrobé notamment dans le virage où se formaient régulièrement d'importantes ornières.



Installation des leds dans le village le 19 juillet



L'entreprise CITEOS démarre la mise en leds de l'éclairage public de la commune.

Compte administratif 2020

	RESULTAT CA 2019	RESULTAT CA 2020	RESULTATS CUMULES AU 31/12/2020
INVESTISSEMENT	- 17 524.60	- 4 852.31	- 22 376.91
FONCTIONNEMENT	+ 28 373.28	+ 43 407.25	+ 71 780.62
		Chiffre à prendre en compte pour l'affectation de résultat	+ 49 403.62

Taxes directes locales 2021

Taxes	Taux 2021
Foncier bâti	9,47%
Foncier non bâti	16,17%
Contribution Foncière sur les entreprises	8,90%

Budget primitif communale 2021

	DEPENSES	RECETTES	TOTAL
INVESTISSEMENT	299 850.39	299 850.39	0
FONCTIONNEMENT	145 668.48	170 054.62	+ 24 386.14
		TOTAL CUMULÉ	+ 24 386.14

Les principales dépenses en investissement se portent sur :

- ♦ Allée piétonne rue Basse
- ♦ Aménagement de la chaussée rue du Jâ
- ♦ Elargissement du trottoir de l'ouvrage d'art
- ♦ Mise aux normes pour personnes à mobilité réduite de la mairie, de l'église et du cimetière
- ♦ Citerne 120m³ défense incendie rue Basse

Vous avez pu constater ci-dessus que plusieurs aménagements ont déjà été réalisés...

3 URBANISME



Depuis ce début d'année, ce sont 7 certificats d'urbanisme et 9 déclarations préalables qui ont été instruits.

En fonction des travaux que vous souhaitez réaliser, vous devrez demander une autorisation d'urbanisme spécifique.

La réalisation des travaux sans respecter les règles du code de l'urbanisme constitue une infraction pénale.

Le tableau ci-dessous liste de façon non exhaustive les travaux les plus courants et les autorisations d'urbanisme correspondantes :

	Déclaration Préalable	Permis de construire
Création de surface de plancher		
Nouvelle construction	entre 5 m ² et 20 m ²	supérieure à 20 m ²
Travaux sur constructions existantes		
Changement de destination	sans travaux OU avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	avec des travaux qui modifient les structures porteuses du bâtiment OU sa façade
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant sans changement de destination	Ravalement de façade, remplacement des portes et fenêtres, pose d'une fenêtre de toit, modification du matériaux ou de la teinte de la façade, pose de panneaux solaires ...	travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Piscines		
Non couverte OU dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m	bassin de 10 m ² à 100 m ²	bassin supérieur à 100 m ²
Couverte (couverture supérieure à 1,80 m de haut)		toutes
Autres		
Installation d'une caravane sur le terrain de résidence du propriétaire	plus de trois mois par an, consécutifs ou non	
Clôtures	Déclaration préalable	Déclaration préalable ^g

L'ensemble de ces démarches sont obligatoires pour assurer l'harmonie urbaine et la cohérence du cadre de vie de notre village.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser en mairie :

Tel : 03.29.88.34.40.

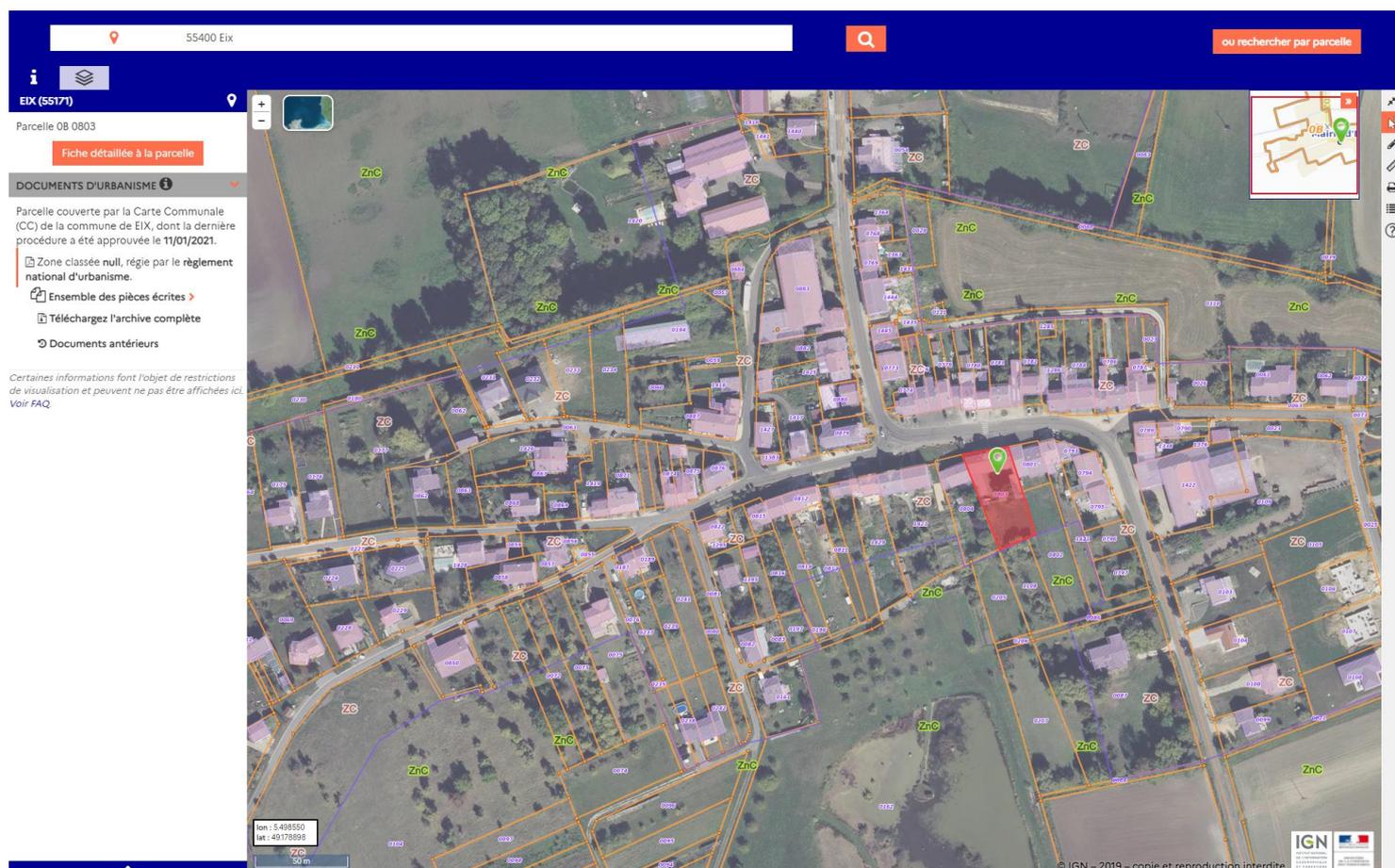
Ou par

courriel : mairiedeix@wanadoo.fr

Merci !

Vous pouvez également retrouver la carte communale de la commune sur le site :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>





Résultat des élections départementales du 27 juin

M. J. Didry / Mme M.-P. Soubrier
71,19 % | 42 voix

Abstention
66,67 % des inscrits | 128
Votants
33,33 % des inscrits | 64

Résultat des élections régionales du 27 juin

Liste J. Rottner
45,61 % | 26 voix

Abstention
66,67 % des inscrits | 128
Votants
33,33 % des inscrits | 64

La particularité de la commune est de faire partie du canton de Belleville sur Meuse et d'appartenir à la CODECOM du Pays d'Etain pour l'exercice de toutes les compétences déléguées.



Le conseil des jeunes poursuit son action

Pour la première action du Conseil des jeunes, les jeunes élus ont décidé d'agir avec les autres enfants de leur âge. Leur objectif est simple : imaginer ensemble des projets, décider ensemble de ceux à réaliser et agir ensemble pour l'intérêt général.

En février/mars, ils ont ainsi réalisé des débats dans leurs écoles afin de recueillir les idées des autres jeunes. Puis, en mai, ils organisent un vote, pour permettre à un maximum d'enfants de décider des projets à mettre en œuvre.

Jeudi 20 mai, Charlène Henry, vice-présidente de la CCPE est allée à la rencontre des élèves de CM1-CM2 du groupe scolaire Jean-de-la-Fontaine. Avec Gaëtan et Loan, élus au conseil des jeunes, elle a énuméré les projets retenus, puis elle a fait voter tous les élèves pour leurs trois préférés.

Les deux projets qui ont acquis le plus de voix sont : installation d'une boîte aux livres dans chaque village de la CCPE et collecte d'aliments pour les animaux pour les donner à un refuge.

Le budget alloué par la CCPE est de 1 000 € par école pour l'ensemble des projets.

Il reste maintenant à connaître les projets des autres établissements scolaires, pour savoir quels projets pourront être réalisés dans un futur proche.

La Meuse à vélo pour les petits écoliers



Les enseignants Valérie Pacory et Loïc Szymczak, de petite, moyenne et grande sections du groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine, ont organisé en ce mois de mai une animation autour du vélo, dans le cadre de la Meuse à vélo. Cette action s'est faite en partenariat avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré). Pour cela, ils ont également fait appel aux parents pour accompagner les enfants dans les ateliers.

Un premier atelier contribuait à la motricité des jeunes enfants, avec des parcours à vélo, trottinette ou autre objet roulant. Le second apprenait aux enfants quelques panneaux de signalisation : stop, passages piétons, rond-point, feux tricolores.

Le but de cette journée était d'apprendre à connaître et respecter les règles de la route les plus élémentaires.

Dégustation en mai d'un petit-déjeuner allemand à l'école

Les élèves de Maud Becq et de Laurie Veber, de CM1 et de CM2, ont dégusté un superbe petit-déjeuner allemand dans le cadre de la semaine des langues. Les enseignantes ont proposé du lait, des céréales, de la charcuterie, du fromage, du pain. Le but était de demander en allemand, avec bien sûr une réponse dans la langue de Goethe.

La boulangerie Jacquin du village a confectionné des pains spécialement pour cette manifestation, avec la recette venant d'Allemagne.





Projets en cours

Refonte du site internet de la CODECOM

Les nouveaux sites internet Refonte des 2 sites gérés par la CCPE

- ▶ Celui du siège :
- ▶ NB : un intranet (espace spécifique réservé) sera prévu pour les élus et un autre pour les directeurs et secrétaires de mairie.
- ▶ Une fiche par commune recense les horaires d'ouverture et autres informations pratiques pour les habitants
- ▶ Une partie manifestations est prévue. Il est proposé aux communes d'envoyer leurs dates de manifestations afin qu'elles soient mises en avant dans le site



- ▶ Celui du Centre Culturel et Touristique



Projet de territoire

Le projet de territoire : document stratégique qui :

- ▶ identifie et détermine les axes de développement du territoire
 - ▶ constitue un projet commun dans lequel s'inscrivent des actions
 - ▶ fixe la « feuille de route » des actions à mettre en œuvre
 - ▶ permet aux élus du territoire de disposer d'une vision claire et précise sur son avenir à +/- long terme
-
- ▶ Le projet de territoire permettra de répondre à ces questions :
 - ▶ Quels sont les objectifs que le territoire se fixe ?
 - ▶ Quels sont les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ?
 - ▶ Quels sont les acteurs et partenaires à mobiliser et de quelle façon ?

Le projet de territoire : enquête auprès des habitants/ concours photo :

- ▶ À partir du 5 septembre
- ▶ Importance de la concertation du public
- ▶ Questionnaire en ligne et disponible dans les mairies
- ▶ **NB : en parallèle un concours photos aura lieu du 5 septembre au 17 octobre**
- ▶ Comment diffuser et promouvoir au mieux l'information? => **des affiches et un flyer seront mis à disposition des communes**
- ▶ On compte sur vous pour promouvoir cette action!

Projet de territoire du Pays d'Étain

ENSEMBLE définissons votre avenir

Enquête habitants - du 5 au 26 septembre 2021

La communauté de communes du Pays d'Étain et les 26 communes qui la composent, s'engagent dans une démarche de Projet de territoire. Ce projet permettra de définir nos priorités afin de renforcer l'attractivité de notre territoire, améliorer la qualité de vie et les services pour tous.

Il doit :

- répondre au mieux à vos besoins en matière d'offres d'équipements et de services nécessaires dans votre vie quotidienne (mobilité, logement, santé, etc.),
- identifier vos préoccupations en lien avec la protection et la valorisation de notre environnement et nos paysages,
- renforcer le développement économique et l'emploi sur notre territoire.

Dans cet objectif, nous souhaitons recueillir votre avis

COMMENT RÉPONDRE À L'ENQUÊTE ?
En ligne en scannant le QR Code ci-dessous, ou en téléchargeant le document sur www.codecom-pays-etain.fr/

VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?
Récupérez un exemplaire papier dans votre mairie ou au siège de la Communauté de Communes

NB : Cette enquête est anonyme

Pour toutes questions contactez-nous : accueil@codecom-pays-etain.fr ou 03 29 87 86 08
29, allée du Champ de Foire - Etain

COLLECTE DE VOS DECHETS : INFOS

La collecte des déchets dans la commune est réalisée les semaines paires

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1* V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V 39	1 L	1 M
2 S Report	2 M	2 M	2 V 13	2 D	2 M	2 V 26	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V 35	3 D	3 M	3 V 48
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V 22	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V 5	5 V 9	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V 44	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V 31	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V 18	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V 1	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V 40	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V 14	9 D	9 M	9 V 27	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V 36	10 D	10 M	10 V 49
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V 23	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V 6	12 V 10	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V 45	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V 32	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V 19	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M
15 V 2	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V 41	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V 15	16 D	16 M	16 V 28	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V 37	17 V 37	17 D	17 M	17 V 50
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V 24	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V 7	19 V 11	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V 46	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V 33	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V 20	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V 3	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V 42	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V 16	23 D	23 M	23 V 29	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V 38	24 D	24 M	24 V 51
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V 25	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V 8	26 V 12	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V 47	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V 34	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V 21	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V 4			29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 V 43	29 L	29 M
30 S			30 M	30 V 17	30 D	30 M	30 V 30	30 L	30 J	30 M	30 J
31 D			31 M	31 L		31 S	31 M		31 D		31 V 52

*JOURS FÉRIÉS CONCERNÉS PAR UN REPORT DE COLLECTE : VENDREDI 01 JANVIER 2021 REPORTÉ LE SAMEDI 02 JANVIER 2021

DANS MON SAC JAUNE, JE METS



DANS MON SAC JAUNE, JE NE METS PAS



LE TRI DU VERRE



Les IDÉES RECUES sur le tri



- ✓ **VRAI**
- ✓ Ne pas rincer les emballages, il suffit de les vider.
- ✓ L'ensemble de vos déchets va dans les centres de tri pour y être valorisés.
- ✓ Les bouchons sont eux aussi recyclables.
- ✓ Lorsque les emballages sont imbriqués les uns dans les autres, la séparation au centre de tri est impossible et les emballages ne sont pas valorisés. Il convient donc de séparer les déchets.



- ✗ **FAUX**
- ✗ Je dois laver mes emballages avant de les mettre dans le sac.
- ✗ Même si je trie, les déchets finissent tous au même endroit.
- ✗ Il faut enlever le bouchon de la bouteille plastique avant de la jeter.
- ✗ Il faut emboîter ses déchets pour que cela prenne moins de place dans le sac.

7 PREVENTIONS

PREVENTION – SECURITE

Gendarmerie nationale
Une force humaine

Pour la population, par le gendarme

Recrudescence des vols par ruse, protégeons nos aînés !

Depuis la fin mars, en Lorraine et dans les régions voisines, des personnes âgées sont victimes de **délinquants aguerris au vol par ruse**.

Un mode opératoire, simple efficace et bien rodé.

Lors d'un démarchage au porte-à-porte, pour un motif souvent futile (vente de fleurs, d'éponges, achat de bois, ou tout autre motif), deux individus (adolescents voire jeunes adultes, hommes ou femmes) se présentent au domicile de la victime. Après l'avoir mise en confiance et avoir distrait son attention, ils profitent de l'instant pour lui voler principalement de l'argent.



Commis par des délinquants très mobiles et de passage sur le secteur, il est très important de recueillir un maximum de renseignements si ils se présentent à votre porte.

Pour appréhender au plus vite ces auteurs et les mettre hors d'état de nuire, la gendarmerie de la Meuse vous recommande ces bons réflexes :

- ✓ Si vous êtes démarchés ou témoins de ce type de comportement, contactez immédiatement le 17 en expliquant la situation.
- ✓ Recueillez un maximum de renseignements en suivant cet aide-mémoire :
 - **Description du ou des individus :**
Sexe, taille, couleur (des cheveux, des yeux), pilosité (barbe, moustache, mal rasé...), teint de peau, tout autre signe distinctif (grain de beauté, strabisme, grosseur du nez, épaisseur de sourcil...) tenue vestimentaire, accent ou particularité dans le langage (vocabulaire utilisé, prénoms prononcés...), utilisation d'un téléphone portable.
 - **Description du véhicule :**
Type, marque, modèle, couleur, immatriculation, signe distinctif (autocollant, trace de choc, d'éraflure de rouille...), autre occupant à bord, direction de fuite, lieu de stationnement.
- ✓ Si vous êtes victime, ne touchez à rien avant l'arrivée des gendarmes, pour préserver les traces et indices, y compris sur les objets vendus.

En bref :

- Vols de fret à répétition sur les aires de repos le long de la RN4 et Autoroute A4.
- Dans la Marne, des vols de carburant sont commis en créant un court-circuit depuis la trappe de maintenance des bornes de distribution.
- Augmentation des incivilités (tapages, dépôts d'immondices, feux de végétaux...).

Pour toute urgence composez le 17
(ne pas répondre à ce présent message de prévention)

FAIRE FACE ENSEMBLE À tout moment, rester vigilant !
 rendez-vous sur : <https://vigipirate.gouv.fr>

SOYEZ VIGILANT AU QUOTIDIEN
 Approprié- vous votre environnement et sachez alerter lorsque vous êtes témoin d'une incohérence.

CYBERVIGILANCE : ADOPTEZ LES BONS REFLEXES
 Conseils et assistance sur : cybermalveillance.gouv.fr

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER
 Lorsqu'une combinaison d'indices laisse présager d'une radicalisation.
stop-djihadisme.gouv.fr
0 800 005 696 Service & appel gratuits

FORMEZ-VOUS AU SECOURISME
 Soyez capable d'alerter les secours, procéder à un massage cardiaque ou traiter les hémorragies.
<https://gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours>

PRÉPAREZ VOTRE VOYAGE
 « conseils aux voyageurs » sur : diplomatie.gouv.fr
 inscription sur le site ARIANE : pastel.diplomatie.gouv.fr/ildariane

17 POLICE SECOURS

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Récupération d'un obus le 08 juillet 2021 :

N'hésitez pas à prévenir la mairie en cas de découvertes de munitions, obus. Le service de déminage sera alerté dans les meilleurs délais pour leur enlèvement.



Rappel des gestes en cas de canicule :

**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Vous pouvez aussi contacter la mairie si vous avez besoin d'aide ou si vous constatez qu'une personne à risque est en difficulté.

Pass sanitaire gendarmerie

Pour la population, par le gendarme



Le « Pass sanitaire »... Ce qu'il faut savoir et éviter la malveillance !

Le « pass sanitaire » consiste à présenter, dans sa version numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, une preuve sanitaire. Il conditionne désormais l'entrée de nombreux lieux et attire la malveillance.

Depuis le 1^{er} Juillet 2021, le « Pass sanitaire » est devenu européen : Le QR code qu'il contient est reconnu en France mais également dans tous les pays membres de l'Union européenne et six autres pays (Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Norvège, Suisse). Cependant les règles d'entrée et de sortie restent propres à chaque pays.

Bon à savoir : Depuis le 10 juillet 2021, le résultat attestant le rétablissement du Covid-19 est limité à un test RT-PCR d'au moins 11 jours et datant de moins de 6 mois. Un test antigénique positif n'est plus valable.

Ce « pass sanitaire » contient une preuve de non contamination au Covid, parmi les 3 suivantes :

- Le QR code de l'attestation de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet ;
- Le QR code d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h pour l'accès aux grands événements et de 72h maximum pour le contrôle sanitaire aux frontières ;
- Le QR code d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Pour récupérer :

- > Votre certificat de vaccination européen, allez sur le site de téléservice de l'Assurance maladie (lien sous ce message )
- > Votre résultat de test, allez le récupérer sur le portail SI-DEP (lien sous ce message ).

La gendarmerie de la Meuse vous adresse ses conseils de prévention pour éviter malveillance et vol de données.



Pour éviter le vol de données voire l'usurpation d'identité :

- Ne partagez pas votre attestation sur les réseaux sociaux ;
- Isolez le QR code de gauche quand vous présentez une version papier ;
- Chiffrez ou cryptez le contenu de votre smartphone si vous conservez une version numérique en dehors de l'application « TousAntiCovid ».

- Enfin, sachez que l'Assurance Maladie met en garde contre des appels téléphoniques frauduleux et contre l'envoi de courriels et de SMS frauduleux. Soyez vigilant ! L'Assurance Maladie ne demande jamais la communication d'éléments personnels (informations médicales ou coordonnées bancaires).

Lorsque l'Assurance Maladie vous contacte par téléphone, le numéro de l'appelant qui s'affiche à l'écran de votre téléphone est le 3646.



Pour toute urgence composez le 17
(ne pas répondre à ce présent message de prévention)

Nouveau pass européen, en français et en anglais



QR Code à présenter lors d'un contrôle

Type de certificat (vaccination, test)

Données relatives à la nature du test ou de la vaccination

QR Code pour importer le pass européen dans TousAntiCovid

Pliez votre pass européen pour protéger vos données personnelles de santé.



INCIVILITES

Animaux abandonnés



Les français tiennent le triste record d'Europe d'abandon des animaux domestiques

Le 16 juillet (notre photo ci-dessus), la mairie a fait appel aux pompiers et une association est venue récupérer un chien berger abandonné.

Lorsque vous constatez un animal abandonné, merci de prévenir la mairie.

Poubelles – bruit – feu

Stop aux dépôts sauvages !

Les poubelles, les points tri et les conteneurs situés sur le domaine public sont trop souvent l'objet d'actes d'incivisme : dépôts au sol de déchets, de cartons, de meubles, ... N'oublions pas que ces actes d'incivisme constituent un délit passible d'une amende !

Des services existent, alors utilisons les !!

Merci d'éviter de mettre des sacs de poubelles dans les containers qui ne sont pas prévus à cet effet.



Il est rappelé que les travaux amenant des bruits de voisinage ne peuvent être effectués que de

- De 8h à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi
- De 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- De 10h à 12h les dimanches



De plus, il est une nouvelle fois rappelé que faire du feu pour brûler les déchets (verts ou non) est interdit. Le broyage est préconisé.



Enfin, de nombreuses personnes roulent encore trop vite dans le village. Il est demandé à tous de faire attention notamment pour la sécurité des plus jeunes. A cet effet, une étude va être menée par le département pour réaliser des aménagements pouvant limiter la vitesse des véhicules.



Petit rappel : veillez à bien faire attention à vos propos sur les différents réseaux sociaux (la diffamation peut être punie de 12 000€ d'amende) :

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/delit-diffamation-publique-internet-reseaux-16655.htm>

Pour la population, par le gendarme

**Contre les atteintes à l'environnement...
... conjuguons nos efforts.**



Durcir l'arsenal répressif contre les atteintes au droit de l'environnement, c'est l'objectif du gouvernement qui vise à renforcer les peines en cas de délit créant un préjudice durable sur la nature et la biodiversité. Un projet de loi prévoit le « délit d'écocide ».

Le département de la Meuse, dont 37 % du territoire est couvert par la forêt et 55 % par des terres agricoles, est fortement menacé.

Pour lutter contre ce type d'incivilités, la Gendarmerie de la Meuse, a mis en place le dispositif « **Veille Nature** ».

Il vise à protéger le patrimoine naturel du département, en créant un réseau solidaire de citoyens au sein des structures de loisirs et professionnelles, évoluant en milieu rural ouvert et dans les espaces naturels.

Devenir référent « Veille Nature », c'est agir pour la protection de la nature (remontée d'informations, aide à l'enquête, acquisition des bons réflexes...) et s'engager dans une démarche solidaire en constituant une ressource mobilisable en cas de besoin (recherches de personnes disparues...).



Veille Nature MEUSE

 INFRACTIONS À L'ENVIRONNEMENT	 POLLUTION	 RECHERCHE DE PERSONNE
 RÔDEURS	 VÉHICULE INCENDIÉ	 RECHERCHE DE PERSONNE

SCANNEZ POUR DEVENIR RÉFÉRENT

Alors conjuguons nos efforts, adhérez au dispositif Veille Nature !

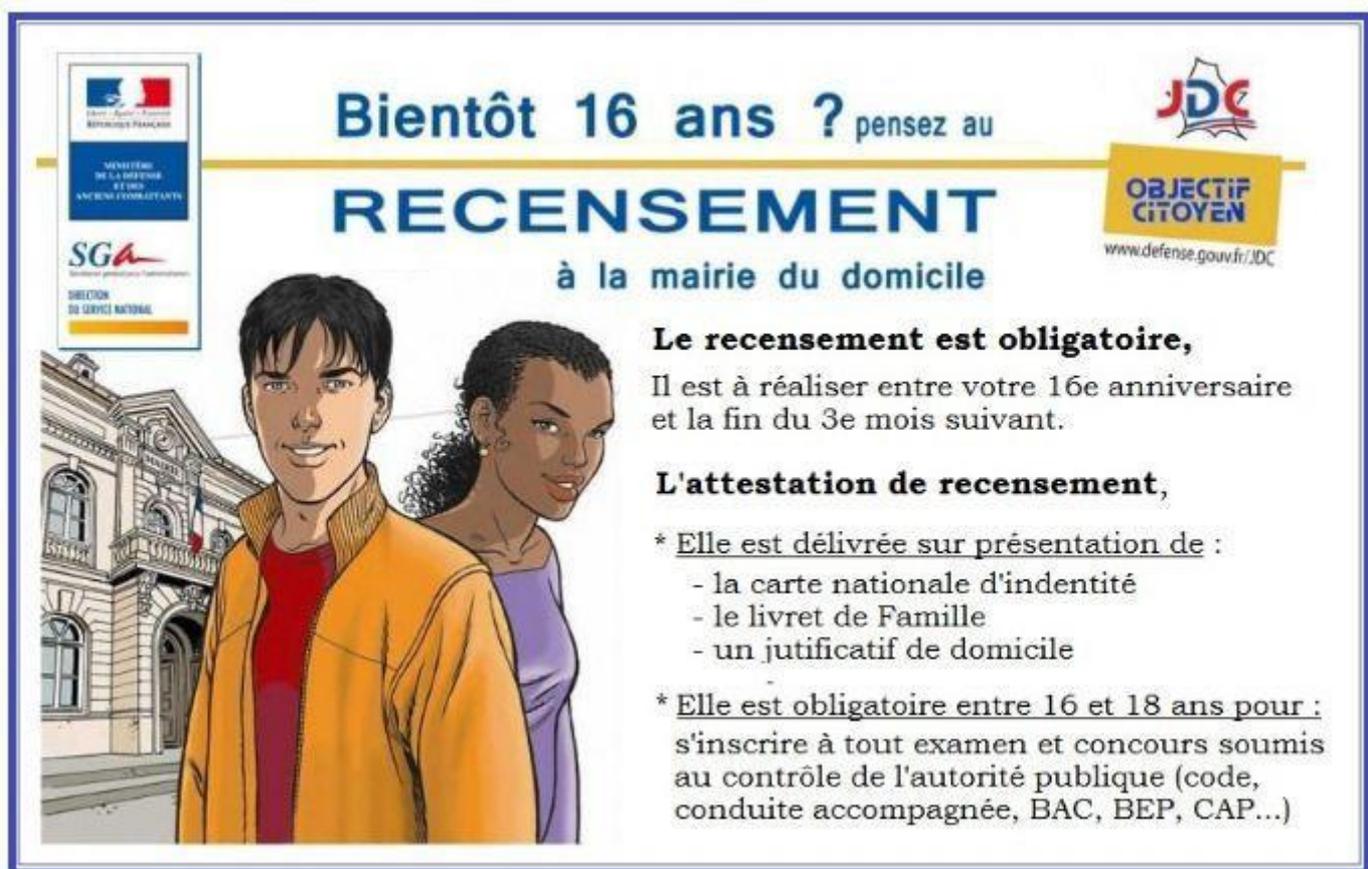
Rien de plus simple :

- 1/ Remplissez ce formulaire en cliquant sur l'icône sous ce message ou scannez le QR Code
- 2/ Une fois rempli, retournez le à prevention-55@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou en cliquant sur sous ce message



Pour toute urgence composez le 17

Recensement citoyen



The poster features a central illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. On the left, there are logos for the French Republic, the Ministry of Defense, and the SGa (Direction du Service National). On the right, there is the JDC logo and the 'OBJECTIF CITOYEN' banner with the website www.defense.gouv.fr/JDC.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Démarches administratives



The poster has a blue header with the France Services logo and the text 'BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES?'. Below the header is a photograph of a person's hands typing on a laptop. A red banner at the bottom of the photo reads 'CONTACTEZ L'AGENT FRANCE SERVICES!'. The bottom section is dark blue and contains contact information for the Centre Socioculturel d'Étain et sa région, including phone numbers and a list of services.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

BESOIN D'AIDE DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES?

CONTACTEZ L'AGENT FRANCE SERVICES!

CENTRE SOCIOCULTUREL D'ETAIN ET SA RÉGION
25, Rue des écoles - 55400 ETAIN

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

03.29.87.21.41.
06.07.23.05.64.

etain@france-services.gouv.fr

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES, MERCI DE PRENDRE RENDEZ-VOUS: NOUS VOUS INDIQUERONS LA LISTE DES DOCUMENTS À EMPORTER.

PERMANENCES
» MAIRIE DE BOULIGNY
» MAIRIES DU TERRITOIRE DE LA CCPE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

PERMANENCES PARTENAIRES
» MISSION LOCALE
» PÔLE EMPLOI
» CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
» DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES (IMPÔTS)

Centre Socioculturel d'Étain et sa région

Pays d'Étain
Communauté de Communes

9 CONTACTS



Merci aux nouveaux habitants de passer en mairie pour se présenter

Contacts mairie



Mairie d'EIX
5 rue Basse
55400 EIX
03 29 88 34 40
mairiedeex@wanadoo.fr



Contact Maire :
06 60 82 57 04

mercredi de 17 h à 18 h

SECRETARIAT



lundi de 17 h 00 à 18 h 30
vendredi de 10 h 00 à 11 h 00



visiter notre site internet à l'adresse :
www.eix.fr

Eglise



Pour prendre contact avec le secrétariat du presbytère d'Etain :

Paroisse Saint Michel du Val d'Orne

1 rue Lavaux

55400 ETAIN

Heures d'ouverture : **9h00 à 11h00, mardi, jeudi et vendredi**

Tel. : 03.29.87.14.17



Ce bulletin a été rédigé par nos soins, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions pour améliorer cette parution.

Pour ce faire, vous pouvez nous retourner ce bulletin en nous précisant vos observations en déposant ce document dans la boîte aux lettres de la mairie, soit par notre rubrique contact de notre site internet : www.eix.fr

NOM et Adresse (facultatif)

.....
.....
.....

Vos Observations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci pour votre grande indulgence si des erreurs ou fautes ont été commises.